



Actions résolues !

Action 13LE104 :

3 sacs PMC remplis à rabord de canettes. C'est le triste bilan de l'action de ramassage d'un dépôt sauvage de seulement 10m² sur le Rau des Goulettes à Wellin.

Ce jeudi 23 et vendredi 24 mars, la cellule de coordination du CR-Lesse a, comme chaque année, participé à la campagne de ramassage des déchets organisée par Be-Wapp. L'équipe a ainsi nettoyé les berges du ry d'Ave (Rochefort / Wellin) et du ruisseau des Goulettes (Wellin). Force est de constater que les comportements inciviques, même s'ils sont le fait de très peu de personnes, n'embellissent pas nos paysages et ne semblent pas non plus s'améliorer au fil du temps...

D'autres cours d'eau ont également bénéficié du passage de l'équipe :

- Le Trinard (Beauraing)
- Le Molinia (Ciney)
- Le Haie Lagaisse (Rochefort)
- Le Fond des Vaux (Rochefort)
- Le Rau Dit Ry Pierre (Houyet)
- Le Rau de Malfosse à Montgauthier (Rochefort)

Quelques chiffres autour des déchets en Wallonie :

- 30 000 tonnes de déchets sont jetées dans la nature (par an).
- Coût : 84 millions (à charge, in-fine, des citoyens).

Pourtant, une solution existe : élargir le système de consigne aux canettes et aux bouteilles en plastique diminuerait de 70% la quantité de déchets, c'est ce que constatent 14 pays européens depuis qu'ils sont passés à la consigne...



Signature du protocole d'accord 2023-2025

Ce mardi 14 mars 2023 s'est tenue, au CRIE de Saint-Hubert, la cérémonie de signatures du Protocole d'Accord 2023-2025.

Ce 5ème programme d'actions a été validé par les partenaires du Contrat Rivière Lesse et contient 571 actions établies en amont par le travail d'inventaire de terrain. Celles-ci visent, durant les 3 prochaines années, à atteindre le "bon état" des eaux imposés par la Directive Cadre sur l'Eau, qui recouvre un ensemble complexe d'objectifs, d'instruments et d'obligations. Les missions sont donc variées et touchent aussi bien à des aménagements sur le territoire qu'à du travail de sensibilisation.

Des exemples ?

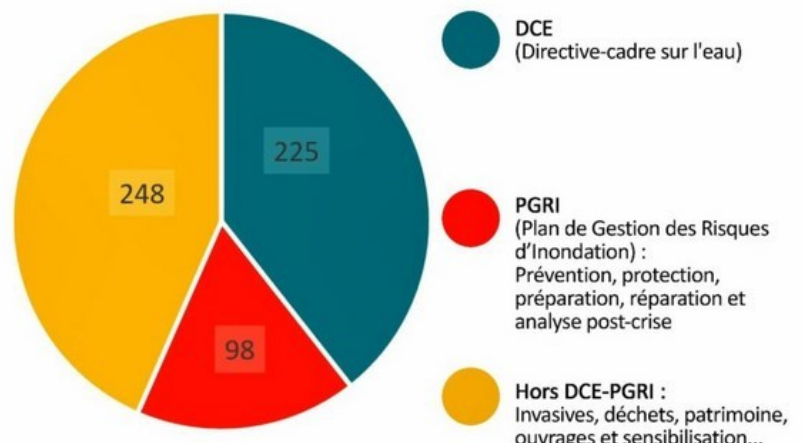
- Études de dispositifs de lutte contre les inondations par ruissellement
- Élever des œufs de saumon atlantique en classe
- Lutte contre les EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)
- Pose de plaquettes "repères de crues" pour la culture de mémoire du risque
- Levées d'obstacles à poissons
- Animations dans les écoles
- Restauration du patrimoine lié à l'eau
- Organisation des Journées Wallonnes de l'Eau
- ...

La signature du PA 23-25 a été introduite par les discours de Madame Henneaux, Échevine de l'Environnement de la Ville de Saint-Hubert, de Madame Catherine Demonty, Coordinatrice du CRIE de Saint-Hubert et par Monsieur Jean-Pol Lejeune, Président de l'ASBL "Contrat de Rivière pour la Lesse". Suite à la signature proprement dite, tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre de l'amitié et d'un délicieux buffet.

La cellule de coordination du CR-Lesse remercie l'équipe du CRIE de Saint-Hubert pour l'accueil au sein de ses locaux ainsi que tous les partenaires engagés dans ce nouveau protocole d'accord :

La ministre régionale Céline Tellier, les administrations, intercommunales, naturalistes, sportifs, pêcheurs, entreprises, agriculteurs, riverains, Provinces de Namur et de Luxembourg et les Communes de Beauraing, Bièvre, Bertrix, Ciney, Daverdisse, Dinant, Gedinne, Houyet, Libin, Libramont, Marche-en-Famenne, Nassogne, Paliseul, Rendeux, Rochefort, Saint-Hubert, Tellin, Tenneville et Wellin.

Les 571 actions sont réparties comme suit :



Bilan des Journées Wallonnes de L'Eau

À cette occasion, diverses activités gratuites en lien avec l'eau ont été proposées, par le Contrat de Rivière Lesse et ses partenaires, aux écoles primaires du sous-bassin de la Lesse ainsi qu'au tout public, durant les 2 dernières semaines de mars.

Cet évènement fut l'occasion de rappeler l'importance de l'eau pour notre vie et de sensibiliser les gens à la nécessité de préserver cette précieuse ressource.

Les JWE 2023 en quelques chiffres :

- 20 activités proposées pour le tout public (conférence, balade, atelier, visite, spectacle, animation, chasse EAU trésors, ...)
- 13 activités proposées dans les écoles (visite spéléologique ; conte ; indice biotique ; sensibilisation à l'impact des déchets sur l'environnement ; pêche électrique ; visite de thermes gallo-romains, d'une pisciculture et d'une station d'épuration, ...)
- 1230 personnes sensibilisées, dont 566 élèves et leur professeur-es

Merci à tous nos partenaires pour leurs activités !

À l'année prochaine !

Saviez-vous que ?

On entend beaucoup parler des mégabassines pour le moment. Qu'en est-il ? Pourquoi posent-elles question(s) et amènent-elles autant de débats ? Petit tour de la question avec le point de vue de l'ONG Greenpeace.

"Contrairement à ce que voudraient laisser croire leurs promoteurs, les mégabassines ne sont pas simplement alimentées par les eaux de pluie. Elles nécessitent des opérations de pompage, que ce soit des nappes phréatiques ou des cours d'eau. Ces pompages ont beau avoir lieu en hiver, ils accentuent la pression sur les ressources en eau, alors que les nappes phréatiques peinent à se reconstituer.

Par ailleurs, les mégabassines ont un impact sur le milieu naturel et la biodiversité. En stockant une eau qui se serait infiltrée dans les sols ou aurait ruisselé dans les cours d'eau, elles privent les écosystèmes environnants d'une ressource vitale, qui permet notamment aux zones humides et aux sols de se reconstituer pendant la période hivernale. Elles transforment également une ressource courante et vivante en eau stagnante, qui s'évapore et se dégrade. **Les pertes liées à l'évaporation dans ce type d'ouvrages se situeraient entre 20% et 60%**, selon Christian Amblard, directeur de recherche honoraire au CNRS et spécialiste de l'eau et des systèmes hydrobiologiques. La multiplication de ces mégabassines est d'autant plus problématique qu'elles se retrouveront à partager une même ressource limitée.

Autre problème majeur : les mégabassines contribuent à une fuite (sans mauvais jeu de mot) en avant pour maintenir coûte que coûte un modèle agro-industriel dévastateur. Ce modèle est non seulement inadapté face au changement climatique mais il en est aussi en partie responsable. Les mégabassines servent essentiellement à alimenter des productions très gourmandes en eau, comme le maïs, majoritairement destiné à l'élevage industriel. Elles servent avant tout les intérêts des acteurs agro-industriels, au détriment de solutions locales et paysannes. En subventionnant ces ouvrages, les pouvoirs publics contribuent encore à l'industrialisation de l'agriculture et à un usage accru d'engrais chimiques et de pesticides... Autant de substances qu'on retrouve par la suite dans le milieu naturel.

La question de l'eau est d'ores et déjà cruciale et va se poser de façon encore plus aiguë avec le changement climatique à l'œuvre. Économiser les ressources en eau et réduire la dépendance de l'agriculture à l'irrigation devraient donc être des actions prioritaires.

Plus qu'une solution unique, c'est un changement profond du modèle agricole et de l'aménagement du territoire qui est nécessaire : moins d'artificialisation des sols, soutien à des pratiques agricoles qui restaurent les sols et leur capacité de stockage, valorisation de cultures adaptées aux conditions climatiques, appui à l'agriculture écologique et locale...

Il faut aussi et surtout revoir notre façon de consommer. Pourquoi irrigue-t-on aujourd'hui ? Principalement pour produire des céréales (et notamment du maïs) qui sont essentiellement destinées à l'alimentation des animaux d'élevage. En 2016, seuls 24 % des céréales en Europe étaient cultivées pour nourrir directement des humains. Autre chiffre intéressant : plus de 71% des terres agricoles de l'Union européenne servent à alimenter le bétail. Il est donc indispensable de réduire notre consommation et, par conséquent, notre production de viande pour diminuer notre pression sur les ressources naturelles et donner les moyens à un élevage écologique d'exister.

Des solutions de stockage et des systèmes d'irrigation efficaces existent déjà dans de nombreuses fermes agro-écologiques. Il faut donc avant tout sortir d'un système agro-industriel toujours plus gourmand en eau et privilégier ces solutions déjà mises en œuvre par l'agriculture écologique et paysanne, qui limitent leur impact, non seulement sur les ressources en eau mais aussi sur l'environnement."

Source de l'article : <https://www.greenpeace.fr/mega-bassines-pourquoi-opposer/>

Le Contrat de rivière Lesse recherche 2 RIVER STEWARDS (JOBS ETUDIANTS) du 1er au 15 août 2023



<https://www.crllesse.be/2023/03/28/le-contrat-de-riviere-lesse-recherche-2-river-stewards-jobs-etudiants-du-1er-au-15-aout-2023/>

A vos agendas !

Samedi 15 avril 2023, de 13H à 16H : Action rivière plus propre (ramassage des déchets) à Jemelle en compagnie des scouts. Inscriptions sur Bewapp via : <https://miniurl.be/r-4hl0>



Contrat de rivière Lesse ASBL — N° d'entreprise : 0894.160.351 — N° de compte ING : BE36.3630.1997.6481 — RPM : Dinant
Le Contrat de rivière Lesse est financé par le Service Public de Wallonie, la Province de Namur, et les communes de Beauraing, Bertrix, Bièvre, Ciney, Daverdisse, Dinant, Gedinne, Houyet, Libin, Libramont-Chevigny, Marche-en-Famenne, Nassogne, Paliseul, Rendueux, Rochefort, Saint-Hubert, Tellin, Tenneville et Wellin.
Si vous ne souhaitez plus recevoir le Courrier de la Lesse, signalez-le nous par mail à info@crllesse.be ou en nous téléphonant au 084/222.665.